Verrues (traitement laser)
Fiche traitement

Traitement non invasif des verrues : laser Nd : Yag et laser CO2 fractionné.

Qu'est-ce qu'une verrue ?


Exemple d'une verrue sur un pouce
© Getty Images

Les verrues sont des lésions cutanées ou des excroissances bénignes provoquées par un virus : le **papillomavirus humain ou HPV**. Très courantes, elles peuvent apparaître n'importe où sur le corps, dans des formes variées. Son diagnostic est réalisé par un examen clinique chez un dermatologue ou un médecin généraliste.

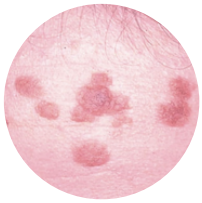
Les différentes formes de verrues :


Verrues péri-unguéales


Verrues plantaires


Verrues filiformes


Verrues vulgaire


Verrues planes

Traitement des verrues au laser

Le laser est un traitement de référence particulièrement indiqué pour les verrues résistantes aux traitements classiques comme la cryothérapie. Deux types de laser peuvent être indiqués :



- Le **laser CO2 fractionné** qui projette une multitude de petits faisceaux répartis de manière homogène sur les zones de peau infectées. Au contact de la peau, le laser va vaporiser les tissus touchés par le virus ce qui va permettre une destruction physique de la verrue.

- Le **laser Nd : YAG** qui va permettre l'ablation précise et ciblée des tissus infectés comme le laser CO2, mais de manière plus progressive avec une diffusion thermique plus douce et « froide ». Idéal pour les peaux fines, ce laser permet de préserver la peau saine environnante en réduisant le risque de cicatrice.

Les précautions ⚠


Signaler à l'équipe tout changement de traitement.


Soin interdit pendant la grossesse et l'allaitement.


Pas d'exposition au soleil


Ne pas utiliser d'autobronzant.

AVANT LA SÉANCE

Avant toute séance laser, un premier rendez-vous est effectué avec le médecin pour examiner la zone à traiter, écarter toute contre-indication et discuter des résultats attendus en vue d'établir un devis ainsi qu'un protocole de soins.

PENDANT LA SÉANCE

Le jour de votre rendez-vous, **la peau doit être parfaitement nettoyée.**
Une crème anesthésiante topique (BLT ou EMLA) sera appliquée sur la zone à traiter pendant 30 minutes. Des lunettes de protection adaptées seront fournies par l'infirmière ou le médecin en charge du traitement. Pour plus de confort, un système de refroidissement par air froid sera administré tout au long de la séance.

Les séances durent en moyenne 20 à 30 minutes.
Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer en salle de traitement.

APRÈS LA SÉANCE

Après la séance, la verrue va noircir et s'exfolier (peler) dans la semaine qui suit la séance.
Nos recommandations pour une meilleure cicatrisation :

- **Appliquer aussi souvent que nécessaire une « crème ré-éphitélisante », afin d'améliorer le processus de guérison type *Cicacream*, *Cicaplast*, *Cilcafate* ou *Aquafor*.**



VERRUE PLANTAIRE AVANT TRAITEMENT | **2 JOURS APRÈS TRAITEMENT** | **2 SEMAINES APRÈS TRAITEMENT**

Exemple de traitement laser d'une verrue plantaire
Source : Fotona © Robin Sult RN

À noter qu'il n'est pas rare de réaliser plusieurs séances (le nombre de séances peut aller de 4 à 6, voire plus), pour faire disparaître la lésion.

Les effets secondaires

- Rougeurs et gonflements passagers qui s'estompent quelques heures après la séance
- Petites cicatrices (rares)
- Récidive et contamination en cas de résistance du virus

Les contre-indications

- Grossesse ou allaitement (par précaution)
- Peau bronzée ou présentant des coups de soleil
- Infection ou trouble cutané actif (boutons, abcès, eczéma, couperose, psoriasis) au niveau des zones à traiter
- Cancer cutané ou antécédents ou lésions suspectes non vérifiées
- Médicaments photosensibilisants (Accutane) ou certains antibiotiques (tétracyclines)
- Affections auto-immunes ou photosensibles (de type lupus)
- Maladies cardiaques ou port d'un *pacemaker*

Informations réglementaires

Afin que votre rendez-vous puisse se dérouler dans les meilleures conditions, merci de prendre connaissance des réglementations du centre :



Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas venir au cabinet accompagné.e de vos enfants.



Les animaux ne sont pas autorisés au sein de la Clinique.



Les patient.e.s mineur.e.s doivent obligatoirement être accompagné.e.s d'un représentant légal (membre de la famille).



Le traitement laser des verrues est un acte dermoesthétique qui n'est pas pris en charge par l'assurance maladie.

Pour toute question sur ce traitement contactez le secrétariat médical :

02 97 37 87 37
LASERTER.FR